

La signalisation routière en français devient une réalité



Par Jacinthe **LAFOREST**

Dans la région Évangéline, la signalisation routière en français est de plus en plus présente. Après plus d'un an de démarches auprès du ministère des Transports et Travaux publics, un comité de la Société Saint-Thomas-d'Aquin a finalement obtenu un succès assez remarquable, puisqu'une bonne proportion de la signalisation routière a été refaite en français,

«On leur avait monté tout un dossier, photos à l'appui, de toutes les enseignes que l'on voulait changer, avec les bonnes épellations pour chacune des enseignes. On leur a présenté cela pour la région Évangéline et également pour les régions de Tignish, de Rustico, de Charlottetown et quelques autres endroits», dit Béatrice Caillié, directrice ad-

jointe à la Société Saint-Thomas-d'Aquin, qui a travaillé de près avec les membres du comité d'histoire, qui se sont chargés de ce dossier important.

L'un des responsables de l'affichage pour le comté de Prince est Mike Berrigan, qui travaille à Summerside.

«Nous avons commencé à travailler là-dessus l'automne passé. Nous avons fait un peu de travail au printemps et nous avons posé d'autres affiches au mois d'août. La plupart des affiches ont été changées, ou le seront sous peu», affirme-t-il.

Mike Berrigan explique que son Ministère a trouvé naturel que dans la région Évangéline, les affiches soient posées en français. Par contre, selon lui, les choses pourraient être plus compliquées dans d'autres régions, comme à Tignish par

exemple.

«Pour changer la signalisation à Tignish, par exemple, nous avons besoin de l'appui des conseillers municipaux, ou d'une demande écrite de leur part. Nous ne pouvons pas agir sur la simple demande d'un groupe d'individus» explique-t-il.

Pourtant, il y a bien des endroits à Tignish dont les noms d'origine sont français, comme par exemple, Saint-Pierre et Saint-Paul, dont les affiches indiquent maintenant St. *Peter & St. Paul*. «Il y a des vieilles personnes, même anglophones, qui disent encore Saint-Pierre et Saint-Paul. Il n'y a pas de raison pourquoi ils ne pourraient pas les remettre en français» affirme Béatrice Caillié.

Le ministère des Transports et Travaux publics n'a pas l'habitude de faire des enseignes

bilingues. «Nous faisons nos enseignes en français ou en anglais. Les bords de nos routes ici à l'île ne sont pas très larges et ne nous permettent pas d'augmenter la grandeur de nos panneaux indicateurs. On a fait un essai cependant, avec l'affiche des Maisons de bouteilles, à Days Corner. Les lettres sont beaucoup plus petites que sur les enseignes régulières» dit Mike Berrigan.

Soulignons que rien ne dit au Ministère que les enseignes et les panneaux de signalisation routière ne peuvent pas être bilingues. Le Ministère ne dispose pas présentement d'une politique précise à ce sujet. Par contre, des personnes travaillent actuellement à la rédaction d'une telle politique, qui serait conforme aux lignes directrices de la Politique provinciale sur les services en français. ★

«On veut une équipe compétitive»

Par Jacinthe **LAFOREST**

Pour la deuxième année, il y aura dans la région une équipe de hockey junior B. L'entraîneur-chef de l'équipe, Vallier Ouellette, vise une bonne saison. «On veut une équipe compétitive, on veut faire les séries éliminatoires. Le recrutement n'est pas encore complété mais je pense qu'on aura des athlètes très déterminés à jouer» dit-il.

Le recrutement se fait parmi les hockeyeurs de 17 à 20 ans environ. «On fait du recrutement de Summerside jusqu'à Tignish mais la majorité des joueurs seront de la région Évangéline» indique M. Ouellette. Il précise que la plupart de ceux qui faisaient partie de l'équipe l'année passée reviennent cette année.

Le camp d'entraînement pour

l'équipe devrait commencer dès cette semaine. «On va commencer à Slemon Park parce que la glace à Évangéline n'est pas encore prête mais notre domicile sera le Centre de récréation Évangéline. On va jouer un total de 32 parties dans la saison régulière et la moitié sera à Abram-Village».

Une fois le camp d'entraînement commencé, Vallier Ouellette se donne environ deux semaines pour composer son équipe. Vallier Ouellette sera assisté de deux entraîneurs adjoints. Le gérant de l'équipe est Éric Gallant et le président du conseil d'administration de l'équipe est Gilles Arsenault. ★

Trois équipes acadiennes prennent les quatre premières places

Pur Jacinthe **LAFOREST**

La balle-molle est un sport de plus en plus populaire chez les filles dans la région Évangéline. Cet été, on a formé trois équipes complètes de niveau peewee.

C'est ainsi que trois équipes de la région Évangéline ont participé récemment au tournoi de balle-molle peewee qui avait lieu à Summerside le samedi 13 septembre. Évangéline 1, formée des joueuses de la région de Wellington-Richmond, a pris la première place. Évangéline 2, regroupant les joueuses de Mont-Carmel/Cap-Egmont, a pris le second rang et Évangéline 3 (Abram-Village et Baie-Egmont) a pris la quatrième place, derrière Summerside.

Jason Arsenault était l'entraîneur de l'équipe gagnante et la victoire de son équipe le surprend. «On n'avait pas eu une très belle saison. On avait gagné seulement une couple de parties et plusieurs autres avaient été annulées à cause de la pluie. En plus, beaucoup de mes joueuses travaillaient pendant la journée et ne pouvaient pas venir aux pratiques. Elles n'avaient pas vraiment eu la chance d'apprendre à jouer ensemble».

Par contre, lors du tournoi, le jeu était parfait. «On aurait dit qu'elles savaient toutes exactement quoi faire, où elles devaient être et où les autres étaient supposées d'être, elles ont vraiment bien joué» dit Jason, qui était visiblement très fier de son



De gauche à droite au premier rang : Estelle Arsenault, Michelle Arsenault, Jocelyn Gallant et Holly Campbell. Deuxième rang : Tania Maddix, Stéphanie Gallant, Liane Gallant, Charlene Caissie, Julie Arsenault et Krista Bernard. Derrière les joueuses, on voit leur entraîneur Jason Arsenault.

équipe et des deux autres équipes de la région, qui se sont très bien classées lors du tournoi.

En plus des trois équipes de la région, il y avait une équipe de Summerside, de Borden/Bedeque, de Tyne Valley et de Kensington.

Chaque équipe jouait trois parties dans le cadre d'un tournoi à la ronde, pour déterminer quelles équipes seraient dans les finales et quelles équipes seraient dans la partie de consolation.

«On a gagné toutes les parties qu'on a jouées. En finale, on jouait

contre Évangéline 2. On a gagné 9 à 7».

Entre chacune des parties du tournoi, les équipes votaient pour la joueuse la plus utile de l'équipe adverse. C'est ainsi que dans l'équipe Évangéline 1, Krista Bernard, Jocelyn Gallant, Michelle Arsenault et Julie Arsenault ont reçu une médaille. Dans l'équipe Évangéline 2, dont l'entraîneure était Rose Richard, les joueuses les plus utiles étaient Colette Richard. Suzanne Richard, Debbie Gallant et Danielle Arsenault. ★

Orel ta Arsenault marche pour sa santé



Beau temps, mauvais temps, Orelta Arsenault fait son six kilomètres de marche chaque matin.

Par Jacinthe LAFOREST

Ces temps-ci, les automobilistes qui empruntent la route de Saint-Raphaël le matin entre 9 h et 10 h rencontrent toujours cette dame. Beau temps, mauvais temps, elle marche. «Je fais six kilomètres tous les jours» dit Orelta Arsenault de Wellington.

Orelta a commencé à marcher il y a plus d'un an maintenant. «route sa vie. elle a souffert de migraines. Alors qu'elle était en voyage en Louisiane. elle a rencontré cette dame de New York qui était «un peu» spécialiste des migraines. «Elle m'a conseillée de commencer à faire de l'exercice. Depuis que j'ai commencé à marcher, j'ai beaucoup moins de migraines» affirme Mme Arsenault.

Au cours de ses lectures sur les migraines, Orelta a appris que bien souvent, ses maux de tête étaient causés par une mauvaise circulation sanguine.

«Les matins que je ne marche pas, je trouve que j'ai plus tendance à avoir des migraines, et j'ai moins de force on dirait, pour mes autres travaux de la journée».

Orelta est enseignante de carrière. Elle a pris sa retraite il y a six ans environ. Durant toute sa carrière, elle n'avait pas beaucoup le temps de s'occuper d'elle-même.

«Quand je me suis retirée, je me suis garochée dans tous les comités

que je pouvais trouver. Maintenant, je n'ai plus besoin de ça. J'ai trouvé ce que j'aimais faire... travailler dans mes fleurs...prendre ma marche...J'ai gardé quelques associations, mais je prends beaucoup plus de temps pour moi-même».

Orelta avoue que sa nouvelle habitude a inquiété bien des gens, surtout parce qu'elle a perdu du poids. «Le monde croyait que j'étais malade. Je n'aimais pas cela qu'on me fasse des commentaires sur ma perte de poids. C'était rendu que j'évitais certaines personnes, pour ne pas me faire dire que j'avais l'air malade. Je suis plus en forme que j'étais 20 ou 30 ans passées» affirme Orelta.

En plus de la marche, Orelta a fait d'autres changements dans sa vie, incluant la nourriture. «Je mangeais beaucoup de douceurs, plus c'était doux, le mieux que c'était. Tout naturellement, j'ai arrêté de manger du sucre. Après cela, j'en ai parlé à une voisine qui avait elle aussi des migraines et elle m'a dit qu'elle savait depuis longtemps que le sucre lui donnait des migraines», dit Orelta.

«Je n'ai pas fait ces changements pour perdre du poids. C'était pour améliorer ma santé, pour avoir moins de migraines. Et je pense que je me tiens en bonne santé avec cela. Dans ma famille, il y a beaucoup de diabète et moi je n'ai pas de problèmes avec cela. Je me sens en parfaite santé».

Orelta prend sa marche le matin. «Il faut que je sois dans une routine. L'été, je pars plus tôt. l'hiver, j'attends que le soleil se lève, et que le jour se réchauffe un peu. Mais j'ai tous les habits qu'il faut, pour la pluie, pour la neige, et j'ai toujours une paire d'espadrilles d'avance dans mon garde-robe et j'en ai aussi une paire au chalet».

«Si pour une raison ou une autre elle ne peut pas faire son six kilomètres de marche, elle sort tout de même un peu, pour prendre l'air et elle fait le reste de sa «marche» sur la bicyclette stationnaire qu'elle a chez elle. ★



Sur le bout de la langue

Espèces d'espaces

Pur Annie BOURRET (APF)

Né au 12^e siècle, le mot espace désigne d'abord une unité de temps (en l'espace d'un an). Il prend aussi, plus tard, le sens de surface déterminée, d'étendue à trois dimensions (un espace clos, les espaces verts) et, enfin, de distance entre des objets. Le mot est masculin et la plupart des gens estimeront que dire une espace est tout aussi fautif qu'une autobus. Et pourtant, espace a été, pendant les quelque 200 premières années de son existence en français, employé tant au féminin qu'au masculin sans aucune différence de sens. L'usage général a fixé son statut grammatical masculin, mais le mot est resté féminin dans le domaine de la typographie, c'est-à-dire des techniques d'impression de documents. Cela s'explique facilement. D'ailleurs : à l'époque où l'imprimerie se sert de caractères en plomb, l'espace est une petite lame métallique fine insérée entre les mots pour les distancer sur la même ligne, ou pour insérer les espaces nécessaires avant et après les signes de ponctuation.

L'informatique a révolutionné le procédé d'insertion des espaces dans la typographie de textes. Peu de journaux, aujourd'hui, mettent une espace avant le deux-points, comme le font toujours de nombreuses maisons d'édition. La plupart des publications ont abandonné l'espace après les guillemets ouvrants et avant les guillemets fermants sauf dans les magazines L'actualité et Châtelaine. (Il faut dire que les guillemets français « » sont presque en voie de disparition. On leur préfère les guillemets anglais “ ”, par ignorance ou parce qu'on ne sait pas où se trouvent les caractères français sur le clavier. Et pourtant, la plupart des logiciels possèdent les « » dans leurs caractères internationaux. Même le langage HTML des pages web peut reproduire ces guillemets français, avec “ et ”.) Les espaces en typographie sont sécables et insécables, c'est-à-dire séparables ou non du symbole qu'ils accompagnent. Par exemple, on ne peut séparer l'espace entre la somme et le symbole du dollar, comme dans 56.99\$, à la fin d'une ligne (sinon, le symbole du dollar est reporté sur la

ligne suivante, donc séparé de la somme qu'il accompagne). On reporte plutôt le tout (56,99 \$) à la ligne suivante. Par contre, l'espace après des signes de ponctuation comme la virgule, le point d'exclamation, les points de suspension, etc., est sécable. Le mot espace au masculin donne lieu à un anglicisme courant. Dire d'un texte qu'il est à double espace (double-spaced), c'est commettre une faute. En français, le texte est à double interligne. Enfin, les dérivés du mot espace comportent des anomalies orthographiques. Les adjectifs spacieux et spacieuse, créés 3 siècles après l'entrée du mot espace dans notre langue, mélangent l'orthographe d'origine (spatium) pour la syllabe initiale (spa) et l'analogie sur le mot espace pour la syllabe finale (cieux, cieuse). L'adjectif spatial, lui, est un dérivé savant créé en 1889 directement à partir de spatium. Les différences d'orthographe avec le mot espace s'expliquent par les 800 ans d'existence de ce mot, soumis à l'évolution normale de notre langue.

Faites parvenir vos commentaires par courriel à abourret@bc.sympatico.ca

Troisième Festival du vin de l'Î.-P.-É.

Pour découvrir de nouveaux vins et se faire un palais

Par Jacinthe LAFOREST

Il est toujours **agréable** de bien manger et de plus en plus, les habitants de l'Î.-P.-É. découvrent le plaisir de marier les vins aux mets qu'ils servent à leurs invités.

Malheureusement, **parce que nos** connaissances dans le **domaines** des vins sont assez **limitées**, choisir le vin qui fera ressortir toute la saveur d'un repas est souvent une **expérience** qui doit sa réussite en bonne partie au hasard.

Il faut aussi **admettre** qu'en raison de la population relativement petite de l'île, le choix des vins dont nous disposons est limité.

Les 26 et 27 septembre prochains, aura lieu à Charlottetown le troisième Festival **du vin**.

«**Nous avons sélectionné entre 95 et 100** vins provenant d'une douzaine de pays répartis de par le monde. Je dirais que 90 pour cent de ces vins ne sont pas vendus dans nos magasins de la Société des alcools» précise Jim Johnson, qui s'est occupé de faire des achats pour le Festival.

Le but du Festival est de permettre aux Insulaires d'avoir accès à **une** plus grande variété de vins, dont la qualité est supérieure au vin qui est généralement disponible, de les goûter et de les acheter sur place, avec une réduction de 20 pour cent.

Le Festival semble donner des résultats. «Pendant les récentes années, on a remarqué que la consommation de vin a augmenté à l'île, surtout le vin rouge» indique Jim Johnson. Des études disent en effet que le vin rouge, pris en modération, est bon pour la santé et réduirait les risques de crise cardiaque. «Le vin rouge est aussi supposé être bon pour la digestion» affirme Jim Johnson.

De janvier à juin 1997, les achats de vin, en volume et non en dollars, était de 7,89 pour cent supérieurs à ce qu'ils étaient pour la même période en 1996, et selon M. Johnson, les vins canadiens ont

connu la meilleure augmentation, avec 12 pour cent.

Parlant des vins canadiens, selon M. Johnson, le Canada est l'un des meilleurs producteurs au monde de **vins de glace qu'on peut aussi appeler par leur appellation contrôlée, Icewine**. Il s'agit de vins qui sont faits à partir de raisins qu'on a laissé geler sur les vignes. En gelant, les raisins se libèrent d'une bonne partie de leur eau naturelle laissant une plus grande concentration de sucre. En général, ces vins se servent au dessert ou comme liqueur.

Le vin le plus cher que l'on pourra déguster dans le Festival est justement un vin de glace, dont le prix de détail est de 75 \$ la bouteille tandis que dans les vins réguliers, le plus cher se vend 52 \$ au détail.

Naturellement, le Festival du vin mettra en vedette le vin Rossignol, qui est produit à l'Î.-P.-É.

Il y aura deux sessions de dégustation, l'une en soirée le 26 septembre et l'autre le 27 septembre, débutant à 16 h.

«On vous sert une once de vin dans un verre. Vous le sentez, d'abord, cela prépare vos sens, et vous vous le mettez en bouche, tout en prenant un peu d'air et vous le faites tourner, pour en apprécier toute la saveur. Et puis, vous le crachez. Entre chaque vin que vous goûtez, vous prenez une bouchée de pain, pour que la saveur du second vin que vous goûtez ne soit pas affectée par celle du premier vin».

Le Festival se déroule un peu trop tôt pour qu'on puisse y introduire le Beaujolais Nouveau, qui arrive sur nos marchés vers la troisième semaine du mois de novembre. «Il s'agit d'un vin très jeune qui n'a pas vieilli du tout. Cela donne une idée aux gens de ce que le Beaujolais produit cette année sera dans les prochaines années».

Le Festival se déroule à l'hôtel **CP Prince Edward**, à Charlottetown. Les billets sont en vente auprès des magasins de la Société des alcools. ★

Le pont de la Confédération en photos



Le Centre Eptek présente jusqu'au 16 novembre une exposition qui permet d'avoir une bonne idée des principales étapes de la construction du pont de la Confédération.

L'exposition regroupe une cinquantaine de photographies, prises par Alain et Buffie Boily depuis les premiers jours de la construction, jusqu'à l'ouverture du pont, en juin 1997.

En plus des photos, on a aussi des artefacts qui proviennent de Strait Crossing Bridge Ltd.

«Ce sont des objets qui sont tous relativement petits et qui ont été utilisés dans la construction du pont» dit Sylvette Belliveau, qui travaille au Centre Eptek ainsi qu'au Musée acadien de l'Île-du-Prince-Édouard.

On a aussi quelques maquettes qui ont été fournies par la compagnie chargée de la construction ainsi qu'une bannière qui est couverte des signatures des centaines et des milliers d'employés qui ont aidé à faire du pont de la Confédération une réalité.

«Les gens peuvent aussi consulter quelques livres et nous avons mis un album à leur disposition, dans lequel ils peuvent inscrire leurs mémoires des traversiers, et leurs impressions du pont de la Confédération» indique Mme Belliveau.

Le 2 octobre prochain, Alain Boily donnera une brève conférence sur son expérience comme photographe officiel du pont de la Confédération. D'autres activités sont également prévues. ★

Marque de reconnaissance pour un travail bien fait



Kathy Gallant de Palmer Road travaille depuis plusieurs années pour l'avancement de l'éducation en français langue maternelle à l'Î.-P.-É. Elle s'est jointe au conseil d'administration de la Fédération des parents à la fondation de l'organisme. Pour souligner ses années de dévouement et la remercier de son travail, la Fédération des parents lui a présenté la plaque de la Commission nationale des parents francophones. La plaque est remise à chaque année à une personne ou un organisme qui s'est distingué pour sa contribution dans le domaine de l'éducation. Sur la photo, Mario Bénard, le nouveau représentant de Prince-Ouest au sein du conseil d'administration de la Fédération des parents qui présente la plaque à Mme Gallant au nom de la Fédération. ★

Un cours de création de page W3 sur Internet

Le Collège de l'Acadie a lancé mardi dernier un premier prototype de cours «autogéré». Pour la première fois via Internet, on offrira un cours intitulé Création de page W3 avec la langage HTML, selon un communiqué.

Le but du cours est de faciliter l'accès à l'auto-apprentissage sur Internet au moyen d'exemples, d'exercices simples et d'exercices synthèses.

À prime abord, il importe de préciser qu'un étudiant possédant des connaissances de base sur l'utilisation de l'Internet devrait être en mesure de réussir ce cours. Le cours est composé d'une série de modules interactifs comprenant chacun un sujet précis, des objectifs d'apprentissage, la liste des différents termes spécifiques employés dans le module, la matière en tant que telle, et des questions objectives permettant de réviser les acquis. L'évaluation du niveau de connaissances acquises se fait à la fin du module par le biais d'une

question à développement et la réponse doit être envoyée au professeur pour correction.

Du point de vue pédagogique, le but de ce mode de livraison est de développer l'autonomie chez l'étudiant. Du point de vue de l'étudiant, cette nouvelle technologie permet une plus grande flexibilité en terme de disponibilité dans le temps et de degré de facilité à assimiler les notions enseignées. Bref, l'étudiant peut gérer les périodes de temps durant lesquelles il suit sa formation, ainsi que la durée de son apprentissage. Du début à la fin, un professeur est disponible pour assurer un appui et un encadrement à la formation.

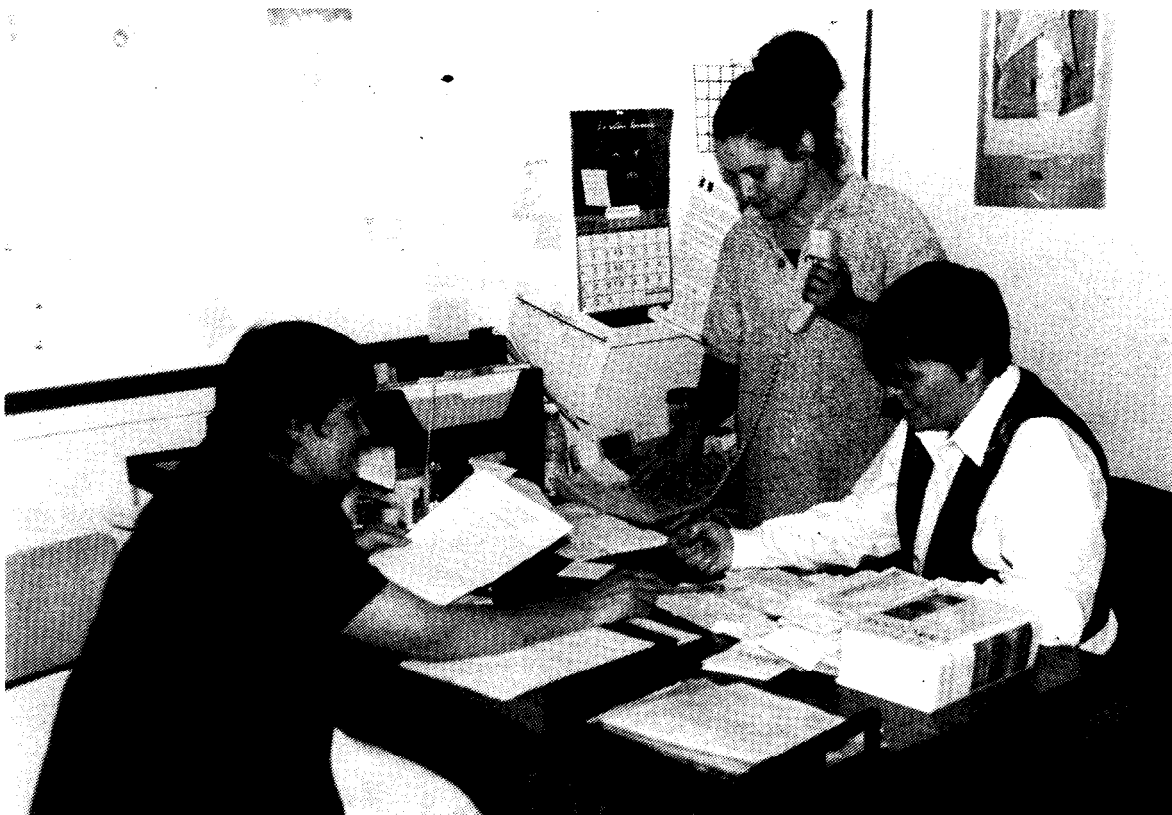
Depuis sa création en 1992, le Collège de l'Acadie continue d'innover dans le domaine de la formation à distance en livrant la grande majorité de ses programmes de formation technique et professionnelle à l'aide de cinq systèmes différents de téléconférence et d'audiographie haute-

ment sophistiqués.

La formation au Collège s'est toujours faite de façon interactive et en temps réel, c'est-à-dire que l'enseignement se fait de façon simultanée dans ses sept centres de formation et l'étudiant peut à n'importe quel moment intervenir pour fournir un renseignement ou demander une question. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'au sein du réseau des collèges communautaires spécialisés en formation à distance, le Collège de l'Acadie fait figure de pionnier. On le surnomme le premier collège virtuel en Amérique du Nord.

Ce projet a été développé grâce à un partenariat interprovincial réunissant des intérêts privés et des fonds publics. Il a été réalisé en collaboration avec la firme Internet Trois-Rivières (Québec), la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard, le Cégep de Ste-Foy (Québec) et le Regroupement des collèges communautaires francophones du Canada. ★

Nouveau personnel dans la communauté



La nouvelle équipe du Centre scolaire-communautaire Évangéline se compose de Colette Arsenault, au poste de directrice générale, de Monic Gallant (au centre) et de Simone Gallant (à droite).

Le Conseil des Acadiens et Acadiennes de la région Évangéline (CAARE), maintenant connu sous le nom du Conseil du Centre scolaire-communautaire Évangéline, est **heureux** d'accueillir Mme Colette Arsenault d'Abram-Village au poste de directrice du Centre scolaire-communautaire. Mme Arsenault est entrée en fonction au début **du** mois de septembre. Elle a déjà de l'expérience dans le développement communautaire avec son implication au sein de différents organismes.

Les deux autres membres de

l'équipe sont Mme Simone Gallant de Mont-Carmel et Mme Monic Gallant de St-Timothée. Simone Gallant travaille depuis la fin du mois de juillet comme secrétaire-réceptionniste. Monic Gallant travaille depuis quelques années déjà comme **agente** de développement et de sensibilisation scolaire. Les dossiers prioritaires sont :

- Le financement et l'aménagement du Centre afin d'être capable de mieux répondre aux besoins de la communauté;

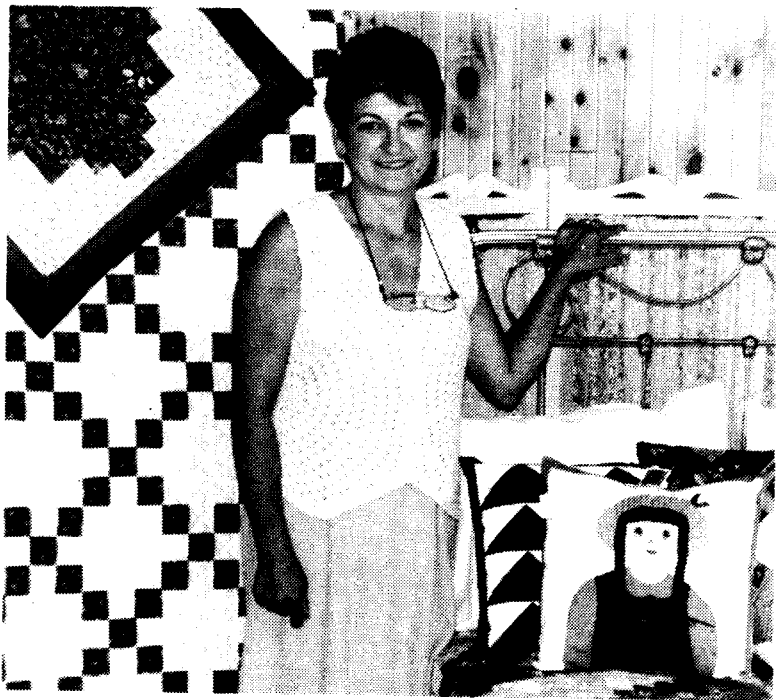
- les projets conjoints avec l'École Évangéline pour l'intégration culturelle en milieu scolaire;

- la poursuite des dossiers tels que la planification stratégique, le regroupement des organismes, le projet de technologie, et le bulletin communautaire.

Le Centre scolaire communautaire a son propre système téléphonique alors le personnel peut être rejoint en composant le 854-2166. Dans le bottin téléphonique, le numéro de téléphone est sous C.A.A.R.É.

Le personnel invite la population à venir discuter avec eux afin que tous travaillent ensemble pour l'avancement du développement de la communauté. ★

Il n'est jamais trop tard pour faire un don à la Fondation Jean-H.-Doiron



Un gros merci à l'entreprise Les Créations Louise Comeau pour leur généreuse contribution. Mme Louise Comeau, la propriétaire de cette entreprise, est très impliquée dans son milieu. Ayant déjà fait partie du conseil d'administration de LA VOIX ACADIENNE, elle

continue de reconnaître l'importance du seul journal de langue française à l'île. Vous pouvez visiter sa boutique qui est nouvellement située à la Promenade acadienne de Days Corner. Vous y verrez des créations tout à fait uniques et raffinées, une vraie merveille pour les yeux. ★

Une fois de plus, l'unité nationale divise le Canada

Et voilà que cela recommence. **Un fois de plus, le dossier de l'unité nationale divise le pays. Il est tout de même curieux que l'unité nationale soit LE dossier qui cause le plus de division au sein du pays. le plus de dissension.**

D'accord ou pas, les premiers ministres se sont entendus sur certains principes d'égalité des citoyens, et des territoires sur lesquels ils vivent. Et les Canadiens et les Canadiennes seront une fois de plus soumis à des consultations, cet automne.

Le Premier ministre Pat Binns, qui a participé à la Conférence de Calgary, annoncera sans doute prochainement le mécanisme de consultation qui permettra aux Insulaires de dire ce qu'ils pensent de ces principes d'égalité, qu'ils croyaient acquis depuis longtemps d'ailleurs, du moins sur papier.

Prise séparément, chacune des affirmations du cadre de discussion semble avoir été rédigée pour remporter le prix Nobel de la Paix. Mais lorsqu'on commence à les entrecouper et à les mettre en présence les unes des autres, on se rend compte du danger. Par exemple, le principe no 5 dit que le Québec a le rôle de protéger le caractère unique de la société québécoise au sein du Canada et d'en favoriser l'épanouissement. C'est très bien. Pour remplir ce rôle, le Québec a besoin de jouir de certains pouvoirs, comme ceux reliés à la langue et à la culture.

Dans le principe no 6, on dit que si une province obtient certains pouvoirs, ces mêmes pouvoirs doivent être accessibles à toutes les provinces. Oups. Problème. Étant donné les dossiers « criminels » des provinces en matière de droits linguistiques (éducation en français à Summerside par exemple), il ne serait peut-être pas sage de laisser aux provinces l'administration des programmes reliés aux langues et à la culture.

Je ne peux m'empêcher cependant d'admirer la subtilité de la situation qui serait ainsi créée. Imaginez le Québec dans une posture où, en tentant de jouer le rôle qu'on lui reconnaît, il ferait du tort aux francophones hors Québec. Ceux-ci n'ont donc d'autres choix que de s'opposer à ce que le Québec obtienne ce que l'accord lui concède. Et c'est la division une fois de plus. ★

Visite des Amitiés acadiennes



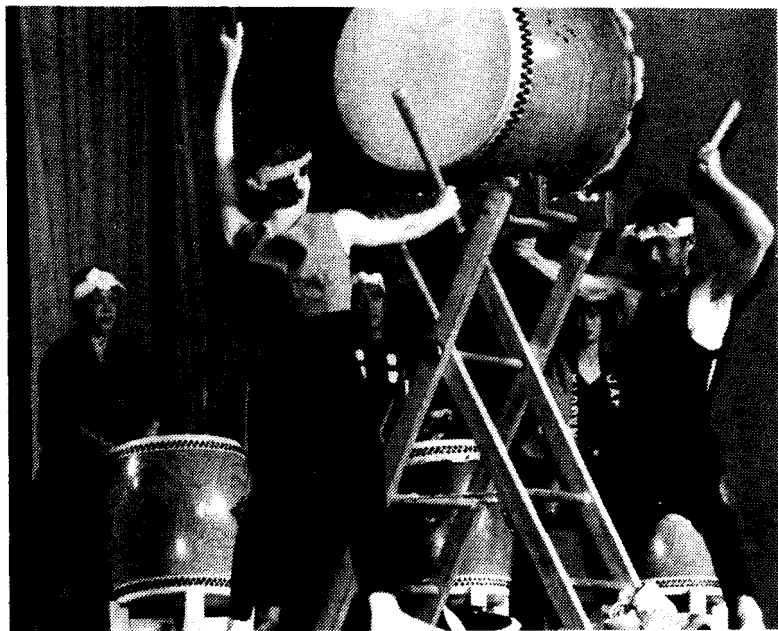
(J.L.) Le tout nouveau secrétaire général des Amitiés acadiennes, M. Claude Alberti, était de passage à l'Île-du-Prince-Édouard la semaine dernière. Entré en fonction le 1^{er} septembre, il s'agissait pour lui d'une première visite officielle à l'Î.-P.-É. Il a entre autres rencontré le directeur général du

complexe touristique Le Village, M. Léonce Bernard, il s'est entretenu avec M. Antoine Richard, président de la SSTA. Il a visité la Société éducative de l'île-du-Prince-Édouard et il s'est également rendu à l'École François-Buote, où il a brièvement rencontré quelques personnes. De là il est parti pour la

Nouvelle-Écosse, où d'autres rencontres étaient prévues.

Sur la photo, on voit M. Claude Alberti au côté de M. Antoine Richard. À gauche, on voit Mme Gabrielle Boucher, coordonnatrice des échanges scolaires, et à droite, on voit Mme Françoise Alberti. ★

Le Festival mondial de danse est reconnu par l'ABA



Le Festival mondial de danse de l'Île-du-Prince-Édouard, qui en était cette année à sa troisième édition, a été reconnu récemment par la prestigieuse *American Bus Association (ABA)*, comme étant l'un des 100 événements les plus prometteurs pour l'année 1998. L'annonce a été faite le 3 septembre par l'ABA, qui a aussi reconnu les mérites du *Festival of the Fathers*.

Le ministre du Développement économique et du Tourisme, Wes

MacAleer, s'est dit honoré que deux événements de l'I.-P.-E. aient été remarqués par la prestigieuse association.

Des brochures contenant des descriptions des différents événements peuvent être obtenues. La première copie que vous demandez est gratuite. Les copies additionnelles coûtent 3 \$ US. On peut les commander par courriel au **abainfo@buses.org**, ou par télécopieur au (202) 842-0850. ★

Le dossier de l'unité canadienne refait surface



Le Premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Pat Binns.

Par Jacinthe LAFOREST

Neuf premiers ministres provinciaux et deux dirigeants territoriaux ont accepté à l'unanimité, un cadre de consultations publiques, ouvertes et populaires auprès des Canadiens et des Canadiennes au sujet du renforcement de la fédération canadienne.

Ce cadre de discussion sur l'unité canadienne, ils l'ont appelé «L'entente de Calgary» en l'honneur de la ville où la rencontre a eu lieu récemment.

Les premiers ministres et les dirigeants des territoires, à l'exception de Lucien Bouchard du Québec, se

sont penchés à la fois sur le fond et sur la forme des consultations publiques relatives à l'unité nationale. 'Chaque administration provinciale et territoriale déterminera la portée de la consultation qu'elle mènera et les mécanismes convenant le mieux à cette fin.

Déjà certaines provinces ont annoncé les modes de consultation qu'elles ont choisis. L'Internet et le courrier électronique sont largement favorisés dans certaines provinces. D'autres provinces ont aussi annoncé qu'il y aurait des consultations publiques du genre «hôtel de ville». Au moment d'aller sous presse, le Premier ministre Pat Binns n'avait pas encore annoncé de quelle façon les Insulaires seraient consultés, mais il s'est entendu avec les autres premiers ministres sur des lignes directrices pour le processus de consultation, qui doit avoir lieu cet automne.

Pour la Société Saint-Thomas-d'Aquin, l'avenir du pays est un dossier important. «On voudrait que les Acadiens, Acadiennes et francophones de la province puissent participer pleinement au processus de consultation, et on souhaite que les mécanismes choisis par le gouvernement favoriseront la participation de tous, pas juste de l'élite» dit Élise Arsenaault, directrice générale de la SSTA.

Une marche pour se libérer de la peur

Par Jacinthe **LAFORÉST**

Le vendredi 26 septembre, il y aura une manifestation bien particulière dans les rues de Charlottetown. Il s'agit d'un événement annuel appelé «A nous la nuit / *Take back the Night*».

«On fait cette marche pour protester contre la violence dont les femmes sont victimes et pour se libérer de la peur» dit Maria Bernard, qui est présidente du Centre d'aide aux victimes de viol et d'agression sexuelle (*PEI Rape & Sexual Assault Crisis Centre*).

La peur dont Maria parle, c'est celle qui habite toute femme qui marche seule dans la rue, soit parce qu'elle n'a pas d'auto, soit pour apprécier la fraîcheur de l'air de la nuit, soit parce qu'elle travaille de

nuit, à l'hôpital

Elle sait que la semaine dernière, une femme a été attaquée non loin de chez elle. Elle sait que le mois passé, une autre femme a été victime d'une agression et qu'on lui a volé ce qu'elle avait sur elle.

Cette marche a débuté aux États-Unis, puis en 1981, l'Association canadienne des centres d'aide aux victimes de crimes sexuels a repris l'initiative.

«Cette année, au Canada, la marche a lieu le 27 septembre. Ici à l'île, on a choisi le 26 septembre pur-ce qu'on trouvait que cela convenait mieux» dit Maria Bernard.

Les femmes protestent pour reprendre le droit qu'elles ont, comme êtres humains, de marcher en toute heure du jour et de la nuit,



Maria Bernard.

dans les rues de la ville où elles habitent et travaillent.

Mais elles protestent aussi contre

le fait qu'à chaque 17 minutes, une femme est violée; qu'un enfant sur quatre sera agressé sexuellement; que des gens s'enrichissent en exploitant sexuellement les autres (industrie de la pornographie). Et ce qu'elles dénoncent par-dessus tout, c'est le fait qu'on les accuse de provoquer les situations susmentionnées.

Maria Bernard invite les femmes à se joindre à cette manifestation pacifique.

Le départ se fera de l'église St. Paul au 101, rue Prince. «On commence à se réunir à partir de 19 heures. On commencera à marcher vers 20 heures. C'est très pacifique. Plusieurs femmes emmènent leurs enfants, on a des affiches, des bannières, on marche et parfois on chante». ★

Le Programme de contestation judiciaire est menacé

Ottawa (APF) Le gouvernement fédéral songe à réduire de 9,1 pour cent le budget du Programme de contestation judiciaire, qui doit être reconduit dans quelques semaines. Une telle coupure réduirait le budget annuel de 250 000 \$.

Le Programme permet aux individus de défendre devant les tribunaux les droits linguistiques et les droits à l'égalité qui leur sont reconnus dans la Charte canadienne des droits et libertés.

Le Programme semble être une des cibles préférées des gouvernements et a même été aboli complètement par l'administration Mulroney. Le 12 octobre 1994, les Libéraux de Jean Chrétien ont remis le programme sur les rails, pour une période de quatre ans. Le programme vient donc à échéance le 31 mars 1998.

Le Programme est doté d'une enveloppe budgétaire de 2,75 millions de dollars par année qui est réparti comme suit : 550 000 \$ pour les droits linguistiques, 1 650 000 \$ pour les droits à l'égalité (éducation)

et 550 000 \$ pour l'administration. Les bureaux sont à Winnipeg, où travaillent six employés à plein temps et deux employés à temps partiel.

Cette aide financière a permis aux minorités francophones de partout au pays de faire reconnaître leurs droits en matière de gestion scolaire. La cause la plus importante à ce jour demeure l'arrêt de la Cour suprême dans l'affaire Mahé (1990), qui a pour la première fois défini le droit de gestion des parents francophones. Cette victoire historique a été le moteur de nombreuses causes similaires devant les tribunaux inférieurs du pays, qui ont toutes été remportées par les parents francophones.

Depuis 1994, le Programme a accepté de financer 47 causes linguistiques et 164 causes portant sur les droits à l'égalité, incluant les causes sur l'éducation. La plupart de ces causes n'ont pas encore connues leur dénouement devant les tribunaux et n'en sont qu'au stade de l'élaboration.

Le directeur général du Programme de contestation judiciaire, François Boileau, ne cache pas sa crainte de ne pouvoir financer les nouvelles causes si le gouvernement libéral décidait de réduire le budget. Selon ses calculs, si les causes actuelles se rendaient jusqu'au plus haut tribunal du pays, il en coûterait 709 000 \$ pour le volet des droits linguistiques et près de 7 millions pour les droits à l'égalité. «C'est très long une action en justice. On a peur de manquer d'argent pour financer les nouvelles causes», explique M. Boileau. Il rappelle qu'il a fallu sept ans en Colombie-Britannique avant que les francophones obtiennent finalement un jugement leur accordant la gestion scolaire.

Le Programme accorde 50 000 \$ pour le financement d'une cause en première instance, et 35 000 \$ pour les appels jusqu'en Cour suprême, pour un maximum possible de 120 000 \$. Les parents de Summerside ont reçu l'aide de ce programme depuis les tout débuts

de leurs démarches, depuis le cas Hardy et l'obtention de la gestion scolaire en 1990, jusqu'aux démarches en Cour suprême de l'I.-P.-É.

Le ministère du Patrimoine canadien confirme la volonté du gouvernement de réduire le budget du Programme de 9,1 pour cent. Selon l'agent des relations avec les médias, Robert Bousquet, il s'agit toutefois «d'une hypothèse de travail» et les discussions se poursuivent entre les parties. En fait, ce n'est pas le ministère du Patrimoine canadien mais plutôt le Conseil du Trésor qui souhaite réduire sa contribution au Programme, qui s'élève à 1,5 million de dollars par année. Selon M. Bousquet, le Conseil du Trésor veut ainsi «refléter le climat de décroissance au gouvernement».

Le gouvernement fédéral pourrait profiter de la tenue de l'Assemblée générale annuelle du Programme de contestation judiciaire, qui doit avoir lieu le dimanche 28 septembre à Ottawa, pour présenter son offre de contribution. ★

<http://www.barachois.com>

Visitez le site de Barachois sur Internet

Par Jacinthe LAFOREST

Le populaire groupe Barachois est maintenant branché. On peut dorénavant visiter le site du groupe à l'adresse mentionnée en titre. Le site a été conçu à Wellington durant l'été, dans le Centre d'incubation de production multi-média de la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard.

«C'est impressionnant, on n'a pas fait beaucoup de publicité pour le site et déjà, on est rendu à environ 4 000 visiteurs» a indiqué récemment Albert Arsenault, membre du groupe.

Sur le site bilingue, on retrouve



notamment les biographies des quatre membres du groupe, quelques renseignements sur les spectacles passés et futurs, et des photos du groupe. Ces jours-ci, on a inclus une traduction anglaise (pas disponible dans la version française) d'un article de journal

publié en danois suite au passage de Barachois en août dernier à Tunder au Danemark.

«On essaie de faire nos mises à jour nous-mêmes, pour que le site soit le plus actuel

possible, quand les gens vont le visiter» précise Albert Arsenault.

La saison estivale a pris périodiquement l'allure d'un marathon et ce marathon se poursuit.

«On part jeudi (demain) pour participer au *Lotus Festival* à Bloomington en Indiana. On va

aussi au mois d'octobre participer au premier festival *Celtic Colors au Cap-Breton*» dit Albert, avant d'ajouter que son père, Eddie Arsenault, allait lui aussi participer à ce Festival qui promet d'être très intéressant.

«Pendant les deux prochains mois on ne sera pas à l'île pour plus qu'une journée par semaine. On fait aussi la tournée des écoles et des communautés en Nouvelle-Écosse...On est bon comme cela jusqu'en décembre».

Si tout va comme prévu, Barachois pourrait commencer l'enregistrement d'un deuxième disque compact dès cet hiver. ★